

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 7 juin 2024</b>	<b>N° 2024-286</b>

Convocation du 31 mai 2024

Aujourd'hui vendredi 7 juin 2024 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**


M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jérôme PEScina, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Alain ANZIANI à Mme Véronique FERREIRA  
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES  
Mme Camille CHOPLIN à M. Olivier CAZAUX  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET  
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE  
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS  
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI  
Mme Céline PAPIN à Mme Brigitte BLOCH  
Mme Pascale PAVONE à Mme Zeineb LOUNICI  
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY  
M. Michel POIGNONEC à M. Christophe DUPRAT  
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON  
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 7 juin 2024</b>	<b>Délibération</b>
	Direction du Pilotage et des Ressources - Pôle ter Bordeaux  <b>Direction du développement et de l'aménagement - Pôle ter Bordeaux</b>	<b>N° 2024-286</b>

---

**BORDEAUX - Requalification de la Place Stalingrad - Arrêt du bilan de la concertation  
- Décision - Autorisation**

---

Madame Marie RECALDE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

**Le contexte du projet**

La place de Stalingrad, située au débouché du pont de pierre, bénéficie d'une position stratégique : c'est à la fois une porte d'entrée de la rive droite et du quartier Bordeaux Bastide, un pôle d'échange multimodal métropolitain et une place de quartier. La place par sa position en surplomb bénéficie d'une position privilégiée de belvédère sur la rive gauche.

A l'échelle du grand paysage des bords de Garonne, la tête de pont constitue une rupture dans le grand paysage végétalisé de la rive droite de la Garonne.

Après une période principalement vouée à la circulation automobile, l'arrivée du tramway dans les années 2000 a permis une première reconfiguration de la place de Stalingrad et de l'avenue Thiers. La fermeture à la circulation automobile du pont de pierre en 2017, puis de la place de Stalingrad en 2022 encourage à repenser l'aménagement de cette place et de ses quais environnants.

Conformément aux contrats de co-développement 2021-2023, puis 2024-2027, conclus avec la commune de Bordeaux, la requalification de la place de Stalingrad vise à renouveler l'image et les usages de cette place pour en faire « Une place pacifiée, végétalisée et animée ».

Les habitants avaient été invités en 2021 et 2022 à plusieurs rencontres publiques, organisées par la ville de Bordeaux, dans le cadre de l'expérimentation de la fermeture de la place à la circulation automobile.

Dans la continuité du dialogue déjà ouvert et avant de finaliser les études, la Métropole, en lien étroit avec la Ville, souhaitait recueillir l'avis des habitants et usagers de la place. La délibération n°2022-755 du 24 novembre 2022 précisait ainsi les modalités d'ouverture et de clôture de la concertation réglementaire, au titre de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme, pour la requalification de la place de Stalingrad et des quais environnants.

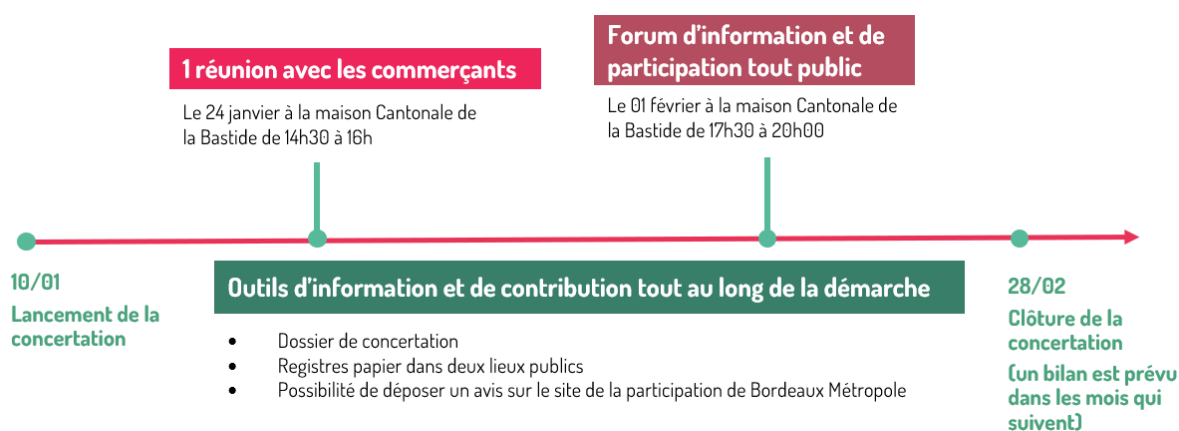
Cette délibération précisait également les objectifs du projet :

- Un aménagement sobre qui « compose » avec l'existant
- Créer un îlot de fraîcheur en continuité du parc aux Angéliques,
- Assurer un meilleur partage de l'espace public entre cyclistes, piétons, usagers des transports en commun

- o Sécuriser les usages notamment le croisement de 2 axes structurants vélos avec le pôle d'échanges
- Pacifier la tête de pont
  - o Alléger et optimiser le pôle d'échanges sur un périmètre élargi
  - o Réduire les espaces dédiés à la circulation et au stationnement
- Mettre en scène le belvédère sur la Garonne et la rive gauche
- Développer de nouveaux usages pour en faire une place "à vivre"
  - o Apporter confort et ombrage aux terrasses
  - o Favoriser l'animation culturelle et commerciale de la place

### Déroulement de la concertation

La concertation s'est déroulée du 10 janvier au 28 février 2024, après publication le 22 décembre 2023 de l'avis dans la presse locale (journal Sud Ouest) et sur le site internet de la participation de Bordeaux Métropole (<https://participation.bordeaux-metropole.fr>). 5 affiches sur la place et la publication d'une information dans la newsletter de la Ville annonçaient les dates de la concertation. La Métropole et la Ville de Bordeaux ont également communiqué sur leurs réseaux sociaux sur l'ouverture de la concertation sur le projet et la date du forum participatif.



Conformément aux modalités qui avaient été annoncées par délibération du 24 novembre 2022, et complétées par arrêté du 3 janvier 2024, la concertation s'est organisée en lien avec la Ville de Bordeaux et sous différentes formes complémentaires :

- Un dossier de concertation et un registre ont été mis à disposition du public au pôle territorial de Bordeaux Métropole, Cité Municipale, 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux. Le dossier de concertation était composé d'une notice explicative du programme, d'un document présentant le contexte et les enjeux du projet, ses caractéristiques pour chaque secteur et les modalités de la concertation réglementaire portée par Bordeaux Métropole. Il contenait également le plan masse du projet au stade AVP provisoire, les profils en travers, des perspectives, la délibération d'ouverture de la concertation du 24 novembre 2022, la présentation et le compte-rendu du bilan de l'expérimentation de l'apaisement de la place de Stalingrad du 23 juin 2022. Ce dossier a été enrichi des présentations et des comptes-rendus des 2 temps d'échange organisés.

Aucun avis n'a été déposé dans ce registre.

Imprimé en 130 exemplaires, le dossier a également été distribué lors des deux rencontres de la concertation.

- Un dossier de concertation et un registre, comprenant les mêmes documents que le dossier précité, a été mis à disposition du public à la mairie de Quartier Bordeaux Bastide, 38 rue de Nuits à Bordeaux.

Aucun avis n'a été déposé dans ce registre.

- Le site internet de la participation de Bordeaux Métropole (<https://participation.bordeaux-metropole.fr>), comprenant les mêmes éléments que les

dossiers papiers, permettait également au public de s'exprimer sous forme d'avis ou de réactions via un registre numérique.

Au cours de la consultation, 167 contributions (95 avis et 72 réactions), émanant de 86 personnes différentes, ont été recueillies.

Les principales thématiques abordées sont l'opportunité du projet, la mobilité, le cadre de vie, les commerces.

- Une réunion d'information avec les commerçants autour du projet de requalification de la place Stalingrad s'est déroulée le mercredi 24 janvier de 14h30 à 16h00 à la maison Cantonale de la Bastide.

La réunion d'information dédiée aux commerçants a fait l'objet d'une campagne d'invitation avec le concours de la mairie de quartier. Elle a rassemblé 5 commerçants (pour 60 courriers d'invitation boîtés).

La réunion avait pour objectifs de poursuivre le dialogue autour de l'aménagement de la place Stalingrad, de présenter le scénario d'aménagement pour la place et les quais environnants et de recueillir les avis et les attentes des commerçants concernant le projet.

Les principaux sujets de questionnement pendant la réunion ont été les places de livraison, la séparation végétalisée entre les terrasses et les zones d'attente des usagers du bus, le stationnement des vélos et des motos. Une demande d'urbanisme transitoire pour apaiser la circulation vélo / piéton a été formulée.

- Une réunion publique, sous forme de forum des contributions, a été organisée le 1er février 2024 de 17h30 à 20h00 dans la salle de spectacle à la maison Cantonale de la Bastide.

Le public a été informé de la tenue de ce forum par plusieurs médias : publication sur le site internet de la participation de Bordeaux Métropole, affichage sur la place de Stalingrad et dans des commerces du quartier, distribution d'un courrier d'information 15 jours avant le forum participatif dans les boîtes aux lettres des rues voisines.

Ce forum des contributions alliait temps d'information et possibilités de contribuer sur la base de panneaux d'information et de participation. Il était organisé autour de 3 stands :

- Les interpellations issues de la concertation volontaire précédente
- La présentation du projet selon les 3 axes suivants : déplacements et mobilité / cadre de vie et végétalisation / consommation et loisirs
- Les usages de la place existants et proposés dans le cadre du projet de réaménagement

Le forum a réuni 31 participants, avec un taux de satisfaction de la rencontre de 57% satisfaits et de 29% très satisfaits.

Les sujets abordés pendant les échanges avec les participants concernaient principalement : les aménagements prévus pour apaiser les circulations au niveau de la tête de pont, l'entretien et la gestion des futurs espaces verts, le sentiment d'insécurité vécu par certains habitants et usagers de la place, l'animation de la place en tant que lieu de vie, la prise en compte des personnes vulnérables dans les aménagements.

### **Bilan de la concertation**

Le bilan de la concertation est joint en annexe. Il détaille les contributions issues des différents supports de concertation (registre, site internet, réunion commerçants, réunion publique). Il précise également les réponses apportées par Bordeaux Métropole et la manière dont les contributions orienteront la conception définitive de l'aménagement.

De manière générale, l'opportunité du projet et son intérêt pour pacifier et végétaliser la place Stalingrad et les quais environnants a été majoritairement approuvé par les participants à la concertation.

Certains usagers et riverains questionnent néanmoins l'utilité du projet, jugeant la place en bon état, et ses répercussions en matière de circulation, principalement pour les habitants de la place.

### **1- La mobilité et les déplacements :**

Les participants s'accordent à dire que la place doit rester un pôle d'échanges multimodal avec la présence des bus TBM et cars régionaux à proximité du tram. La proposition d'installer les bus en régulation rue Sem a été jugée pertinente pour « libérer la place ».

Les usagers sont également satisfaits qu'une réflexion soit conduite sur les aménagements cyclables et piétons et sur l'apaisement de la circulation. En particulier, la délimitation des espaces piétons et vélos afin de réduire les conflits est accueillie positivement.

Certains participants soulignent l'effet positif que la suppression des voitures depuis 2022 a eu sur l'ambiance de la place. Des participants ont exprimé une volonté d'aller plus loin dans la pacification en piétonisant également les rues adjacentes, notamment pour favoriser la liaison aux Allées Serr.

Néanmoins, des habitants de la place souhaiteraient qu'on leur permette l'accès en voiture à la place pour le déchargement de leur véhicule, qu'on facilite les déplacements pour les personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité. Des riverains de la rue Calvimont ont exprimé des difficultés à accéder facilement à leur logement sans devoir effectuer de longs détours, ou rencontrer des situations d'engorgement.

La relocalisation des bornes de rechargement pour véhicules électriques et la réduction du stationnement rue Sem, au profit de l'aire de régulation des bus et cars, sont également notées avec inquiétude.

#### ***Réponse de Bordeaux Métropole***

Des participants suggèrent que la circulation des bus soit placée dans l'anneau intérieur de la place pour les éloigner des immeubles et terrasses et faciliter le report modal des usagers et que la piste cyclable soit placée sur l'anneau extérieur. Identifiée comme un invariant du projet, cette solution avait été étudiée et rejetée car elle nécessite de mutualiser l'espace des terrasses avec la circulation intermittente de certains services (secours, pompiers, collecte...), et jugée source de conflits d'usage supplémentaires avec les personnes attendant les bus et les cars. Le linéaire de quais disponibles pour positionner des arrêts de bus et cars s'en trouverait réduit, alors qu'il est déjà contraint par la suppression d'un anneau de circulation.

Concernant la proposition de certains participants de traverser les rails du tram au plus près des quais pour rendre le circuit cyclable et piéton plus intuitif à hauteur de la tête de pont, Bordeaux Métropole doit écarter cette possibilité. Pour rappel, la traversée des voies de tramway doit répondre aux règles nationales de sécurité d'exploitation du tramway. Le tramway est prioritaire sur les autres modes de déplacement. La traversée des voies de tramway dans la continuité des quais Deschamps et Queyries doit remplir les conditions de sécurité liées à l'exploitation du tramway.

Les règles de sécurité ont amené à réaliser le rapprochement des traversées piétons et vélos au plus près de l'arrêt de tramway, là où la vitesse du tramway est réduite. Sur la base des recommandations de l'exploitant TBM, il est également demandé de concentrer la vigilance du conducteur de tramway sur une même zone de risque de collision, et non plusieurs successives. De plus, la vigilance et la visibilité des cyclistes sont améliorées en les faisant ralentir à l'approche de la traversée des voies de tramway, grâce à l'aménagement de chicanes.

La traversée existante du tramway au niveau de la tête de pont sera ainsi dédiée aux vélos. Une seconde traversée sera créée pour les piétons à proximité de la station de tramway.

La création d'une traversée des voies du tramway pour les véhicules au débouché du pont avait été écartée car jugée accidentogène et incompatible avec une fréquence de tramway de 2 min 30.

Afin de sécuriser les cheminements piétons et vélos, en créant notamment des pistes séparées de la circulation automobile, une différenciation visuelle des cheminements piétons

et vélos sera bien mise en place à la fois par un jeu de couleur et de nivellement. Tous les cheminements piétons répondront aux règles d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Sur les quais, la position de la bande plantée d'arbres après le cheminement piétons et vélos se justifie par des raisons géotechniques, afin d'assurer une distance suffisante entre les arbres et le mur de soutènement, et ainsi d'assurer la pérennité structurelle du mur.

Conformément aux sollicitations des participants, un travail sur le jalonnement sera mené pour orienter et clarifier les différents parcours vélos, notamment pour les traversées diagonales de la place.

Le maire exerce la police de la circulation. Il réglemente notamment l'arrêt et le stationnement des véhicules, ainsi que la desserte des immeubles riverains. Toute décision relative à la circulation et au stationnement relève donc du maire. L'interdiction de la circulation automobile sur la place est un invariant du projet, arbitré par les élus bordelais et métropolitains.

Le plan de circulation actuel vise à encourager le transit des véhicules via la rue Sem, en décourageant la traversée du quartier via les ruelles adjacentes à la rue, et à limiter l'emprise des voiries sur la place.

Le repositionnement des bornes de recharge électrique est en cours de réflexion avec la mairie de quartier. Les bornes seront repositionnées dans le quartier, hors périmètre de la place et des quais.

## **2- Le cadre de vie et la végétalisation :**

Le projet de végétalisation a été très bien accueilli par les citoyens qui sont convaincus qu'un travail sur la végétalisation et la désimperméabilisation de la place rendra cet espace plus agréable à vivre et permettra de lutter contre les fortes chaleurs de l'été.

Pour autant, plusieurs contributeurs suggèrent que les aménagements paysagers privilégient l'installation d'une végétation basse qui permette d'avoir une vision globale de la place et éviter des comportements inciviques (agressions, squat, etc.).

Certains contributeurs se sont interrogés sur la capacité de la Métropole et de la Ville à entretenir et gérer les futurs espaces verts.

Pour la majorité des contributions, la place de Stalingrad manque de mobilier urbain qui invite les usagers des transports en commun, les piétons et les habitants du quartier à s'asseoir. A contrario d'autres contributeurs craignent que les phénomènes de stagnation de sans-abris sur l'espace public ne soient amplifiés par des aménagements incitant à rester sur place.

Pour les participants au forum des contributions, travailler sur le choix d'un mobilier urbain adapté serait un moyen de valoriser la place et de renforcer son identité.

Afin de la rendre plus animée et attractive, plusieurs suggestions ont été formulées, telles que l'installation d'un kiosque à journaux ou un pavillon éphémère pouvant renseigner sur les activités touristiques de la rive droite, un marché aux fleurs, ou la tenue d'évènements plus festifs et culturels.

### ***Réponse de Bordeaux Métropole***

La demande de strate basse laissant filer le regard guidera le choix de la palette végétale plantée sur la place.

Au stade avant-projet présenté, le mobilier n'est pas encore défini. Il est noté l'attention à porter sur le choix esthétique de ce mobilier pour marquer l'identité de la place. Il sera défini avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Les études à venir prendront en compte la demande de davantage de bancs, notamment à proximité des arrêts de bus et de cars, d'une boîte à lire, de fontaines à boire. Elles étudieront également la possibilité de maintenir un espace autour du Lion Bleu pour y organiser des animations légères.

Des réservations seront prévues afin d'accueillir des installations permettant des expositions temporaires de photographies.

La fréquentation de la place rend difficile la possibilité de réserver à une aire de jeux ou à un kiosque une surface suffisante, en raison de la circulation automobile et tramway avoisinante.

La proximité d'un marché allée Serr, se tenant le vendredi après-midi, ne justifie pas la réservation d'espaces minéralisés pour accueillir un second marché sur la place.

2 caméras de vidéosurveillance seront prochainement installées sur la place à proximité de l'Avenue Thiers, en plus de celle existante à la sortie du pont de pierre.

### **3- Les commerces et les loisirs :**

Les contributeurs s'accordent sur le fait que le projet doit conserver voire amplifier les terrasses existantes et travailler sur les aménagements paysagers pour créer davantage de confort pour la clientèle des commerces de bouche.

Les commerçants ont questionné le règlement associé à l'utilisation des places de livraison.

#### ***Réponse de Bordeaux Métropole***

Les bandes végétalisées sur les terrasses seront retravaillées pour intégrer la demande de séparer davantage les terrasses des lieux d'attente des bus et cars.

La Ville de Bordeaux proposera un temps d'échange avec les commerçants pour imaginer des temps d'animation sur la place et évoquer les attentes formulées lors de cette concertation.

Outre les 3 places de livraison prévues dans le projet, une place de livraison quai Deschamps pourra être intégrée au projet.

L'accès à la place pour la livraison de marchandises relève du pouvoir de police de circulation du maire. Les commerçants seront informés de ces modalités de livraison par la Mairie.

#### **Confirmation de la réalisation de l'aménagement**

Eu égard aux réponses apportées par Bordeaux Métropole, et aux ajustements à venir nécessaire au projet, il apparaît pertinent de poursuivre l'opération.

La place Stalingrad restera interdite à la circulation des voitures, comme depuis février 2022. Elle restera également un pôle d'échange multimodal important pour la rive droite et la métropole (tramway, bus TBM et cars régionaux, vélos).

Le projet de requalification de la place et des quais environnants s'articule autour de deux idées principales :

- Transformer la place Stalingrad d'un lieu de passage à un lieu de vie, pacifié, végétalisé et animé. Les quais, végétalisés, retrouveront une vocation de belvédère sur la Garonne et la rive gauche.
- Distinguer les flux de circulation afin d'éviter les conflits d'usage entre cyclistes, piétons et voyageurs du tramway, des bus et des cars.

Le coût de l'opération a été estimé à 3 740 000 € TTC au total à ce stade.

La poursuite des études conduira à ajuster éventuellement le projet et l'estimation si nécessaire, et prendre en compte les différents points identifiés à améliorer dans le cadre du bilan réalisé et présenté au chapitre précédent.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** l'article L.5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** le Code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.103-2 et suivants,

**VU** la délibération du Conseil Métropolitain du 1er décembre 2023 relative à l'adoption des contrats de co-développement 2024-2027

**VU** la délibération n°2022-755 du 24 novembre 2022 ouvrant la concertation relative au projet de requalification de la place de Stalingrad

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** la concertation relative au projet de requalification de la place de Stalingrad s'est déroulée conformément aux modalités prescrites dans la délibération d'ouverture et que les usagers ont pu s'exprimer via les supports mis à leur disposition,

**CONSIDERANT QUE** le bilan de cette concertation, qui permettra d'alimenter les réflexions de Bordeaux Métropole, ne remet pas en cause l'opportunité de la poursuite du projet,

**CONSIDERANT QUE** le projet de requalification de la place de Stalingrad, renforçant la végétalisation de la place et des quais, réduisant l'emprise dédiée aux véhicules motorisés, sécurisant les déplacements des modes doux (piétons et vélos), apportant plus de confort aux usagers de la place, répond aux objectifs du projet soumis à la concertation,

#### **DECIDE**

**Article 1 :** d'approuver le bilan de la concertation relative au projet de requalification de la place de Stalingrad et des quais environnants à Bordeaux,

**Article 2 :** de confirmer la poursuite du projet de requalification de la place de Stalingrad, selon les caractéristiques principales du projet en tenant compte des ajustements résultant de la concertation,

**Article 3 :** de charger Madame la Présidente de l'exécution de la présente délibération, et notamment de l'accomplissement des formalités de publicité du bilan de la concertation.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention : Madame AMOUROUX, Monsieur BOBET, Madame BOZDAG, Monsieur CABRILLAT, Monsieur CAZABONNE, Monsieur CAZENAVE, Madame DELATTRE, Monsieur DUPRAT, Madame FAHMY, Monsieur FLORIAN, Madame GAUSSENS, Madame HELBIG, Monsieur LABARDIN, Monsieur LAMARQUE, Madame LOUNICI, Monsieur MANGON, Monsieur MARI, Monsieur MILLET, Monsieur MORETTI, Monsieur MORISSET, Monsieur N'JIKAM MOULIOM, Madame PAVONE, Monsieur PEScina, Monsieur POIGNONEC, Monsieur PUJOL, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RAYNAL, Monsieur ROBERT, Madame ROUX-LABAT, Madame SABOURET, Monsieur SALLABERRY, Monsieur TROUCHE;  
Contre : Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur BAGATE, Madame BONNEFOY, Madame BONORON, Monsieur CHAUSSET, Monsieur GARRIGUES

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 7 juin 2024

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>13 JUIN 2024</b>	Pour expédition conforme, par délégation, la Vice-présidente,  Madame Marie RECALDE
<b>DATE DE MISE EN LIGNE :</b> <b>14 JUIN 2024</b>	





# PROJET DE REAMENAGEMENT DE LA PLACE STALINGRAD

*Et des quais environnants à Bordeaux*

Concertation réglementaire  
du 10 janvier au 28 février 2024

Bilan final

# SOMMAIRE

01.

**Le contexte et les objectifs de la concertation**

Page 5



02.

**Le dispositif de concertation et d'information  
du public**

Page 9

03.

**Les grands enseignements de la concertation**

Page 18



04.

**Annexes – documents d'information  
du public**

Page 43

# Méthodologie

Cette synthèse a été réalisée sur la base des échanges et contributions récoltées du **10 janvier au 28 février 2024**, dans le cadre de la concertation réglementaire autour du projet de réaménagement de la place de Stalingrad et des quais environnants à Bordeaux.

Ce bilan se compose de quatre parties :

- Un rappel du contexte et des objectifs de la démarche ;
- La présentation du dispositif de concertation destiné à informer sur le projet et recueillir les contributions des usagers de la Place Stalingrad ;
- Une synthèse des grands enseignements de cette phase d'écoute et de dialogue et des premiers éléments de réponse par le maître d'ouvrage.
- A la fin du document, des annexes présentent les différents documents d'information destinés au public.

Ce bilan a pour objectif de retracer les enseignements de la concertation réalisée pendant la phase d'avant-projet. Le maître d'ouvrage précise que d'autres temps d'échanges avec les habitants et commerçants seront organisés pour maintenir l'information et le dialogue autour du projet.

# Les chiffres clés de la concertation



**1 RÉUNION AVEC  
LES COMMERCANTS**  
le 24/01/2024

- **5** commerçants
- **14** questions posées



**1 FORUM D'INFORMATION  
ET DE PARTICIPATION**  
le 01/02/2024

- **31** participants
- **94** contributions
- Une majorité des participants s'est déclarée satisfaite (**57%**) voire très satisfaite (**29%**) de la rencontre (questionnaires distribués en fin de réunion)



**2 REGISTRES DE  
CONCERTATION ET UN  
SITE INTERNET**

- Deux registres papier (**0** contribution) :
  - Au pôle territorial de Bordeaux, situé à la Cité municipale, 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux
  - A la Mairie de quartier Bordeaux Bastide, 38 rue de Nuits à Bordeaux.
- Un site internet pour exprimer un avis :
  - **167** contributions (95 avis et 72 réactions aux avis des autres) émanant de **86** personnes différentes)
  - A noter que 6 contributions contenaient des plans illustrés



# LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

# Le contexte

## Un pôle multimodal stratégique de la rive droite

Au débouché du pont de pierre, la place Stalingrad constitue une porte d'entrée stratégique entre les deux rives de la Garonne qui coule à ses pieds. Elle est aussi un pôle d'échanges multimodal (tramway, bus, cars régionaux, station VCub) utile à toute la Métropole.

## Une place de quartier et un belvédère sur la rive gauche

Il s'agit également d'un lieu où les habitants du quartier se donnent rendez-vous, consomment dans les commerces et restaurants alentours et y débutent leur balade sur les quais permettant d'offrir des points de vue sur la rive gauche. Cette connexion avec le parc aux Angéliques et le parc des Berges est par ailleurs rompue par la minéralité de la place Stalingrad.

## Une concertation sur le long court

Les habitants ont déjà été invités à plusieurs rencontres publiques, organisées en 2021 et 2022 par la Ville de Bordeaux, dans le cadre de l'expérimentation de la fermeture de la place à la circulation automobile. Le projet entre maintenant dans un nouveau chapitre de concertation, conduit par Bordeaux Métropole : il mènera au réaménagement définitif de la place et des quais environnants. Dans la continuité du dialogue déjà ouvert et avant de finaliser les études, la Métropole, en lien étroit avec la Ville, souhaite recueillir l'avis des habitants et usagers de la place.

# Le périmètre du projet

**Le périmètre du projet soumis à la concertation englobe la place Stalingrad, les deux quais hauts et la rue Sem.**

D'autres projets sont prévus dans les prochains mois ou années autour de la place Stalingrad et des quais :

- les travaux de confortement du pont de pierre (prévus à partir de juin 2025 et pour 50 mois) ;
- le réaménagement des allées de Serr (terrepleins centraux, plantations et cheminements piétons) ;
- la reconversion de la caserne des pompiers de la Benauge.



# Les objectifs du projet

## Le projet s'articule autour de deux grandes idées :

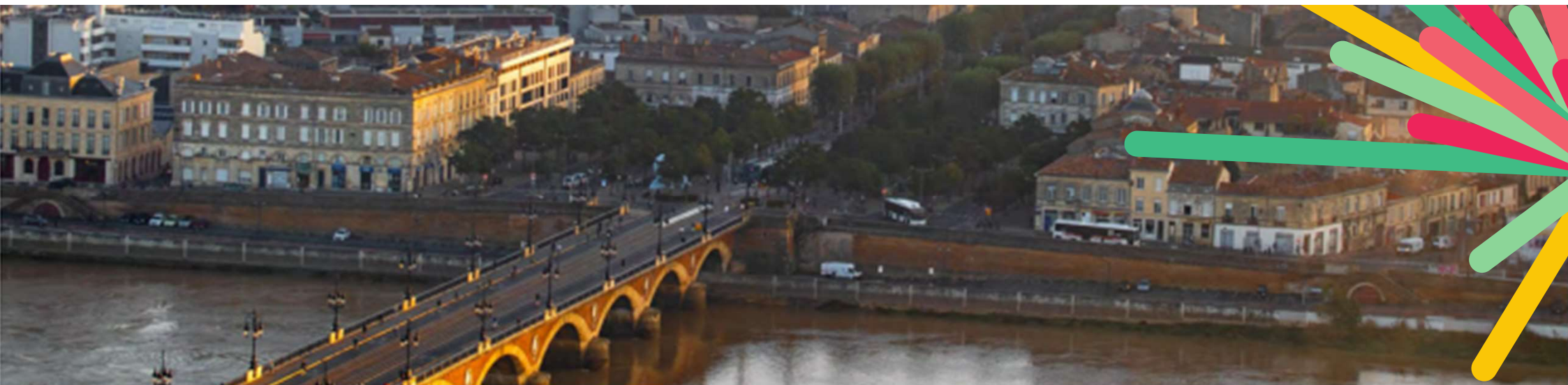
- Transformer la place de Stalingrad d'un lieu de passage à un lieu de vie, pacifié, végétalisé et animé. Les quais, végétalisés retrouveront une vocation de belvédère sur la Garonne et la rive gauche.
- Distinguer les flux de circulation afin d'éviter les conflits d'usage entre cyclistes, piétons et voyageurs du tramway, bus et cars.

**La place de Stalingrad restera interdite à la circulation des automobiles.**

## Plus concrètement, 6 objectifs ont été définis, inspirés de la concertation de 2021 et 2022

- **Conduire un aménagement sobre** qui compose avec l'existant en maintenant l'identité de la place
- **Créer un ilot de fraîcheur** en continuité du parc aux angéliques
- **Assurer un meilleur partage de l'espace** entre les usagers et en sécurisant davantage les croisements
- **Pacifier la tête de pont** en allégeant et optimisant le pôle d'échanges sur un périmètre élargi
- **Réduire les espaces dédiés à la circulation** et au stationnement
- **Mettre en scène le belvédère** sur la Garonne et la rive gauche
- **Développer de nouveaux usages** pour en faire une place « à vivre » en apportant du confort, de l'ombre en terrasse et en favorisant l'animation culturelle et commerciale de la place

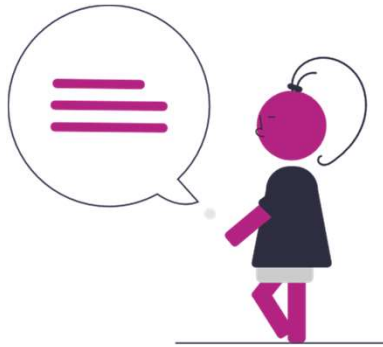




# LE DISPOSITIF DE CONCERTATION ET D'INFORMATION DU PUBLIC

# Une démarche de concertation réglementaire

Ce nouveau chapitre de la concertation s'inscrit dans un processus de concertation réglementaire au titre de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme, due au montant des travaux d'aménagement et au fait que le projet implique une modification de l'assiette des ouvrages existants.



## Les objectifs de la concertation consistent à :

- Informer le public de l'existence d'un projet, lui en expliquer les objectifs et les invariants
- Donner la possibilité au public d'exprimer un avis et des contributions sur l'objet du débat.



# La stratégie de concertation du public

## Le public cible

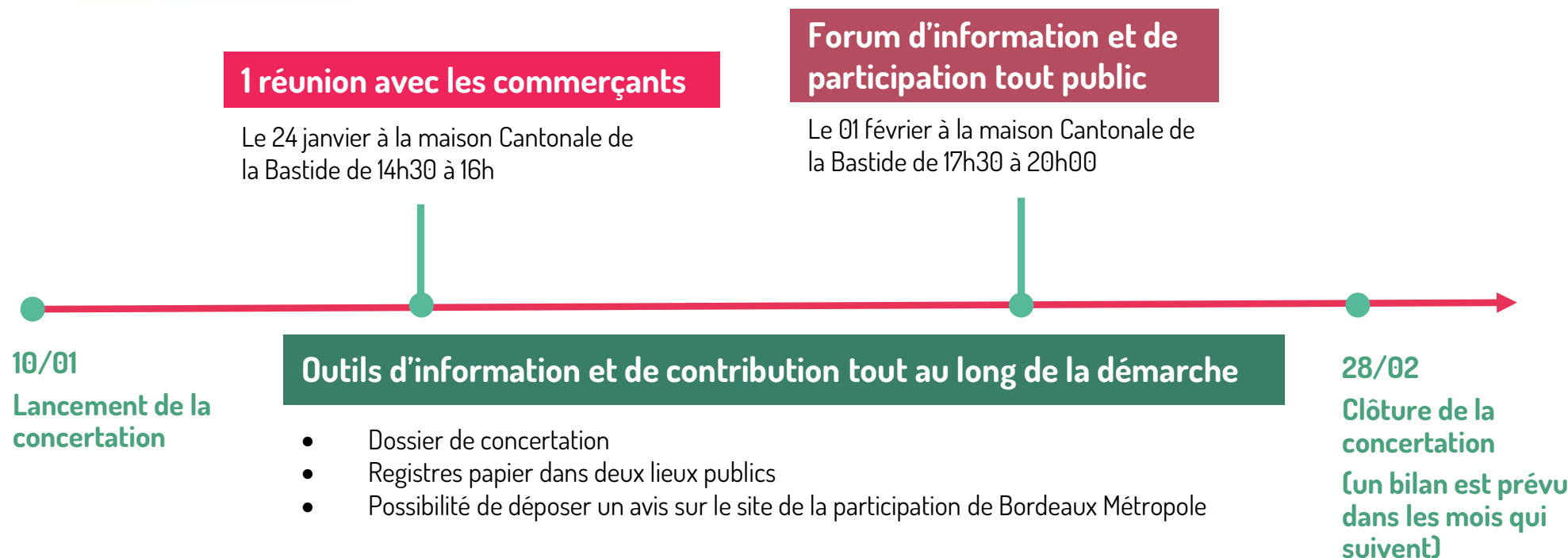
- Les riverains et habitants de la place : pour écouter les questionnements liés au plan de circulation et à la fréquentation de la place ;
- Les acteurs économiques : pour poursuivre les échanges initiés sur le réaménagement de la place et les informer sur le scénario d'aménagement retenu ;
- Les usagers de la place : les contributions passées ont révélé des conflits d'usages entre les cyclistes et les piétons. La concertation vise à présenter les aménagements répondant à l'enjeu de faire cohabiter tous les usages sur la place.

## Les objectifs de la concertation réglementaire

Dans ce nouveau chapitre de concertation, il s'agissait de :

- **Informers les parties prenantes de la place sur les avancées du projet et permettre le recueil de contributions ;**
- **Rappeler les invariants du projet qui conditionnent l'aménagement de la place : interdiction de circulation pour les véhicules, maintien de la fonction de hub multimodal de la place de Stalingrad, choix de circulation des bus sur l'anneau extérieur de la place, la sécurisation des voies cyclables et des espaces piétons sur la place et sur les quais , ...;**
- **Recueillir des contributions sur les nouveaux objets de concertation tels que la végétalisation et les équipements du cœur de place, l'animation de la place, ...**

# Les modalités et les dates de la concertation



# L'annonce de la concertation réglementaire



## LES ACTIONS DE COMMUNICATION

- **Un avis d'ouverture de la concertation dans le journal Sud Ouest le 22/12/2023**
- **Une campagne d'affichage\* a été réalisée sur la place de Stalingrad et ses alentours :**
  - 5 affiches annonçant les dates de la concertation ont été affichées sur la place Stalingrad
  - 20 affiches ont été distribuées aux commerçants de la place lors de la réunion d'information
- **Un courrier d'information\*** annonçant les dates de la concertation a été distribué 15 jours avant le forum participatif dans les boîtes aux lettres des rues voisines et chez une soixantaine de commerçants. Cette opération de boitage a été menée avec l'appui de la mairie de quartier de la Bastide.
- **La publication d'une actualité sur le site de la participation de Bordeaux Métropole** pour annoncer l'ouverture prochaine de la concertation réglementaire pour le réaménagement de la place Stalingrad, puis pour la réunion avec les commerçants et le forum des contributions.
- **La publication d'une information dans la newsletter de la Ville (18/01/2024)** annonçant les dates de la concertation, ses modalités et les grandes lignes du projet.
- **La métropole et la ville de Bordeaux ont relayé l'information sur leur réseaux sociaux** sur l'ouverture de la concertation sur le projet (ses dates) et la date du forum participatif.
- Le **journal Sud-Ouest** a choisi de publier un article (le 17/01/2024) présentant le projet et invitant leurs lecteurs à participer à la concertation.

*\*documents annexés au bilan*

# Les outils à disposition du public pour s'informer et contribuer



## LES OUTILS DISPONIBLES EN CONTINU

- **Le dossier de concertation du public\*** est le socle de l'information sur le projet, à date. En 28 pages, il présente le contexte et les enjeux du projet, ses caractéristiques pour chaque secteur et les modalités de la concertation réglementaire portée par Bordeaux Métropole. Imprimé en 130 exemplaires, le dossier a été distribué lors des deux rencontres de la concertation et a été mis en ligne sur le site de la participation.
- **Une page dédiée sur le site de la participation de Bordeaux Métropole** a été ouverte le 10 janvier. Elle informe le public sur les modalités de la concertation et permet de consulter les documents de la concertation (dossier de concertation, diaporama diffusé en réunion des commerçants et comptes-rendus des deux rencontres) en ligne : <https://participation.bordeaux-metropole.fr/participation/reamenagement-de-la-place-stalingrad-bordeaux>. Le site de la participation permet également de **déposer des contributions** sur le projet, qui sont versées au bilan de la consultation. Au cours de la consultation, 167 contributions (95 avis et 72 réactions) ont été publiées, émanant de 86 personnes différentes. A noter que 6 contributions contenaient des plans illustrés.
- **2 registres papier** (0 contribution) disponibles aux jours et heures d'ouverture des lieux ci-dessous :
  - Au pôle territorial de Bordeaux, situé à la Cité municipale, 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux
  - A la Mairie de quartier Bordeaux Bastide, 38 rue de Nuits à Bordeaux.

*\*document annexé au bilan*



## La réunion d'information avec les commerçants

*Voir le compte-rendu détaillé publié sur le site*

La réunion d'information avec les commerçants autour du projet de requalification de la place Stalingrad s'est déroulée le mercredi 24 janvier de 14h30 à 16h00 à la maison Cantonale de la Bastide. La réunion a rassemblé 5 commerçants (sur les 60 invités par courrier).

La réunion avait pour objectifs de :

- Poursuivre le dialogue autour de l'aménagement de la place Stalingrad
- Présenter le scénario d'aménagement proposé pour la place et les quais environnants
- Recueillir les avis et les attentes des commerçants concernant le projet

Les principaux sujets de questionnement pendant la réunion ont été les suivants :

- Le nombre et l'emplacement des places de livraison et de transport de fonds ;
- La séparation végétalisée entre les terrasses avec les zones d'attente des usagers du bus ;
- La question du stationnement des vélos et des motos ;
- Le calendrier du projet et des travaux associés ;
- L'urbanisme transitoire pour apaiser la circulation vélo / piéton.



La réunion d'information dédiée aux commerçants a fait l'objet **d'une campagne d'invitation** avec le concours de la mairie de quartier. Aussi, **60 courriers d'invitation ont été boîtés dans le périmètre suivant** :  
Stalingrad, avenue Thiers (deux côtés jusqu'à la rue Jardel et le n°33), rue Calvimont, rue Honoré Picon, Quai de Queyris jusqu'à allée Serr, quai Deschamps jusqu'à la rue de la Benauge, rue de la Benauge jusqu'à la rue Calvimont.



# Le forum d'information et de participation

*Voir le compte-rendu détaillé publié sur le site*

Le forum d'information et de participation s'est tenu le 1 février 2024 de 17h30 à 20h00 dans la salle de spectacle à la maison Cantonale de la Bastide. Ce dispositif alliait temps d'information et possibilités de contribuer sur la base de panneaux d'information et de participation.

3 stands d'information et de participation permettaient d'aborder et de mettre en lumière :

- Les interpellations issues de la concertation volontaire menée en 2021-2022 par la Mairie.
- La présentation du projet selon les 3 axes suivants :
  - La thématique des déplacements et de la mobilité
  - La thématique du cadre de vie et de la végétalisation
  - La thématique de la consommation et des loisirs
- Les usages de la place existants et proposés dans le cadre du projet de réaménagement

Au cours de l'évènement les élus référents Madame Frémy, Maire-adjointe du quartier de la Bastide et Monsieur Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés ont rappelé l'ambition du projet, les étapes de concertation qui ont permis de concevoir un projet qui réponde aux enjeux d'aménagement de la métropole, de la ville et du quartier de la Bastide.

Les sujets abordés pendant les échanges avec les participants concernaient principalement : les aménagements prévus pour apaiser les circulations au niveau de la tête de pont, l'entretien et la gestion des futurs espaces verts, le sentiment d'insécurité vécu par certains habitants et usagers de la place, l'animation de la place en tant que lieu de vie, la prise en compte des personnes vulnérables dans les aménagements.



- > 31 participants
- > Taux de satisfaction de la rencontre (d'après le questionnaire) : 57% satisfaits et 29% très satisfaits
- > Le diaporama et le compte rendu détaillé ont été mis en ligne le 12/02, permettant à tous d'en prendre connaissance.





# Le site internet de la participation de Bordeaux Métropole

La page dédiée au projet sur le site de la participation de Bordeaux Métropole permettait de consulter le dossier de la concertation, d'exprimer un avis et de réagir aux avis des autres internautes. En s'abonnant au site, les citoyens avaient la possibilité de recevoir une notification dès qu'un nouveau document était publié.

**167** contributions au total

**86** Participants différents

**95** avis

**72** réactions

## Les principales thématiques abordées :

L'opportunité du projet (10), La mobilité (61), Le cadre de vie (49), Les commerces (6),

*Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre de fois où le sujet a été mentionné dans les contributions recueillies en ligne. Une même contribution pouvait alors aborder plusieurs sujets différents.*



# LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

# Le positionnement général exprimé par les participants

De manière générale, l'opportunité du projet et son intérêt pour pacifier et végétaliser la place Stalingrad et les quais environnants a été majoritairement approuvé par les participants à la concertation. Certains usagers et riverains questionnent l'utilité du projet et ses répercussions en matière de circulation.

Plus précisément, la concertation a permis de mettre en lumière deux niveaux d'acceptation :

- **L'opportunité d'améliorer le cadre de vie et la mobilité est reconnue par la majorité des participants.**

En effet, les avis favorables exprimés ont fait ressortir l'intérêt de ce projet à deux titres :

- L'amélioration du cadre de vie des riverains et usagers par la végétalisation
- La pacification de la circulation et des usages par des aménagements clarifiés donnant plus de place aux mobilités douces.

- **Une minorité remet en cause l'opportunité du projet.**

Une minorité de participants ont exprimé leurs questionnements et leurs doutes quant à la nécessité d'un tel projet jugé non nécessaire ou peu adapté, notamment au regard des Allées Serr «qui auraient bien besoin d'aménagements».

Cette remise en question par certains habitants et usagers s'explique par des arguments de plusieurs natures :

- La perception d'une activité commerciale déjà en déclin qui serait accentuée par un aménagement limitant la place de la voiture.
- L'incompréhension d'un réaménagement d'une telle ampleur pour une place jugée actuellement en bon état et fonctionnelle.
- La perception que le projet n'apporte pas de réponse aux problématiques du quotidien des habitants de la place (arrêt ponctuel, déchargement des courses).

# Analyse détaillée des sujets abordés au cours de la concertation et des réponses apportées par la Métropole

## **I. LA MOBILITE ET LES DEPLACEMENTS** – page 21

- Les enjeux liés aux bus locaux et régionaux
- Les enjeux liés à la circulation des vélos
- Les enjeux liés aux piétons
- Les enjeux liés à la voiture
- La question des flux et du plan de circulation

## **II. LE CADRE DE VIE ET LA VEGETATION** – page 28

- Les enjeux de végétalisation et de lutte contre les îlots de chaleur
- Les futurs équipements de la place
- Le sentiment perçu d'insécurité
- L'animation de la place en tant que lieux de vie

## **III. LES COMMERCES ET LOISIRS** – page 33

- Les effets des aménagements sur les commerces de la place
- Les stationnements livraison et transport de fonds

## **IV. LE CALENDRIER DU PROJET ET LE DEROULE DES TRAVAUX** – page 36

- Le calendrier de travaux et le déroulé des travaux



## I. LA MOBILITE ET LES DEPLACEMENTS

Cette thématique a été prégnante au cours de la concertation. Dans la majorité des contributions, les participants ont exprimé une préoccupation vis-à-vis des conflits d'usages actuels sur la place entre les piétons et les vélos.

Les sous-thématiques abordées dans cette partie sont les suivantes :

- **Les enjeux liés aux bus locaux et régionaux**
- **Les enjeux liés à la circulation des vélos**
- **Les enjeux liés aux piétons**
- **Les enjeux liés à la voiture**
- **La question des flux et du plan de circulation**

# Les enjeux liés aux bus locaux et régionaux

Les participants s'accordent à dire que la place doit rester un pôle d'échanges multimodal avec la présence des bus TBM et cars régionaux à proximité du tram. Certaines personnes ont précisé adapter leur trajet quotidien en fonction de la disponibilité des bus, favorisée par la présence visuelle des arrêts de bus à hauteur du tram qui leur permettait de choisir l'offre de transport la plus rapide. Pour autant, la localisation des arrêts de bus sur la place génère des nuisances sonores (moteurs allumés) et visuelles signalées par les commerçants et habitants de la place. Par conséquent, la proposition d'installer les bus en régulation rue Sem a été bien accueillie et jugée pertinente pour « libérer la place ».

Parmi les revendications exprimées par les usagers et citoyens, est ressortie la nécessité de prendre en compte les personnes à mobilité réduite et vulnérables dans la conception des cheminements pour garantir leur sécurité. Enfin, en miroir, des participants suggèrent que la circulation des bus soit placée dans l'anneau intérieur de la place pour les éloigner des immeubles et terrasses et faciliter le report modal des usagers.

« Eloigner la circulation des bus des immeubles permettant plus de place sur le tour de la place pour de grandes terrasses ombragées et végétalisées. » (Site de la participation)

« Il faut garder le pôle multimodal et d'échange entre tram et bus TBM régionaux ». (Site de la participation)

« Si la diminution des voies est effectuée cela pourrait entraîner le déplacement de certains arrêts de bus sur les rues adjacentes qui sont déjà bien assez utilisées par tous les usagers. Les utilisateurs en situation de handicap ou âgés seraient les premiers à être impactés de cet accès plus compliqué. » (Site de la participation)

# Les enjeux liés aux bus locaux et régionaux

## RÉPONSE DE BORDEAUX MÉTROPOLE

La place Stalingrad restera un pôle d'échanges multimodal pour les usagers du réseau TBM et des cars régionaux. La circulation des bus sur l'anneau intérieur a été écartée en phase études préliminaires. En effet, cette solution nécessite de mutualiser l'espace des terrasses avec la circulation intermittente de certains services (secours, pompiers, collecte...). Le linéaire de quais disponibles pour positionner des arrêts de bus et cars s'en trouverait réduit, alors qu'il est déjà contraint par la suppression d'un anneau de circulation.

Concernant l'accessibilité de la voirie aux personnes à mobilité réduite, le projet répond au cadre réglementaire. C'est une des raisons du maintien des arrêts de bus sur la place et du rejet d'un déport des arrêts rue Sem.

# Les enjeux liés à la circulation des vélos

L'ensemble des participants à la concertation partage le constat sur la présence de conflits d'usages entre les cyclistes et les piétons. En effet de nombreuses situations accidentogènes ont été remontées durant les réunions et sur le site internet. La problématique de la tête de pont et la prise de vitesse à cet endroit précis par les cyclistes venant de la rive gauche ont été soulignées plusieurs fois.

Par conséquent les usagers sont satisfaits qu'une réflexion sur les aménagements cyclables et sur l'apaisement de la circulation soit conduite.

Pour autant, quelques doutes et remarques ont été exprimés sur deux principaux points :

- L'efficacité du circuit cyclable proposé, jugé complexe et peu intuitif à hauteur de la tête de pont et des quais. Certains participants proposent de traverser les rails du tram au plus près des quais.
- Le placement de la piste cyclable sur l'anneau intérieur de la place plutôt qu'extérieur, risquant de causer des situations dangereuses lorsque les voyageurs traverseront la piste cyclable pour rejoindre leur arrêt de bus et car.

En complément, les participants ont abordé les enjeux de la signalétique au sol, des revêtements utilisés, de la hauteur séparative entre chaque voie pour faire respecter et structurer les usages de chacun.

« La création de pistes cyclables sur les quais des Queyries sera appréciée car aujourd'hui la liaison entre la place et les quais est hasardeuse pour les cyclistes ».

*(Site de la participation)*

« La traversée des rails du tram en tête de pont est dangereuse. ».

*(Forum participatif)*

« J'aurais plutôt décalé côté extérieur de la place les pistes cyclables afin de créer moins de croisement entre ceux qui vont des bus au tram ». *(Site de la participation)*

« Ne pas nous faire ces embranchements à 90°, qui sont impossibles à utiliser en vélo, surtout en pente. » *( Site de la participation)*



# Les enjeux liés à la circulation des vélos

## RÉPONSE DE BORDEAUX MÉTROPOLÉ

La commande politique est de sécuriser les cheminements piétons et vélos, et en particulier pour les vélos, de créer des pistes séparées de la circulation automobile pour permettre à tous les publics de circuler à vélo. Il est effectivement prévu une différenciation visuelle des cheminements piétons et vélos, à la fois par un jeu de couleur et de nivellement.

Pour rappel, la traversée des voies de tramway doit répondre aux règles nationales de sécurité d'exploitation du tramway. Le tramway est prioritaire sur les autres modes de déplacement.

La traversée des voies de tramway dans la continuité des quais Deschamps et Queyries doit remplir les conditions de sécurité liées à l'exploitation du tramway. Les règles de sécurité ont amené à réaliser le rapprochement des traversées piétons et vélos au plus près de l'arrêt de tramway, là où la vitesse du tramway est réduite. C'est la raison pour laquelle, et sur la base des recommandations de l'exploitant TBM, il est également demandé de concentrer la vigilance du conducteur de tramway sur une même zone de risque de collision, et non plusieurs successives.

De plus, la vigilance et la visibilité des cyclistes sont améliorées en les faisant ralentir à l'approche de la traversée des voies de tramway, grâce à l'aménagement de chicanes.

La traversée existante du tramway au niveau de la tête de pont sera ainsi dédiée aux vélos. Une seconde traversée sera créée pour les piétons à proximité de la station de tramway.

La circulation des vélos sur l'anneau extérieur a été écartée car cette solution nécessite de mutualiser l'espace des terrasses avec la circulation intermittente de certains services (secours, pompiers, collecte...), et a été jugée source de conflits d'usage supplémentaires avec les personnes attendant les bus et les cars.

La transformation des pistes cyclables unidirectionnelles sur la place en pistes bidirectionnelles n'est pas retenue car nécessite une vigilance renforcée des piétons traversant ces voies cyclables très fréquentées (itinéraires ReVE).

Enfin, un travail sur le jalonnement sera mené pour orienter et clarifier les différents parcours vélos, notamment pour les traversées diagonales de la place.

# Les enjeux liés aux piétons

Les conflits d'usages entre les cyclistes et les piétons génèrent un sentiment d'insécurité et un effort de vigilance pour les piétons, souvent liés à la vitesse adoptée par les vélos. Par conséquent, une reconnaissance et satisfaction générale a été exprimée quant aux aménagements cyclables et piétons prévus pour délimiter les usages.

En ce sens, des participants ont manifesté leur souhait d'un aménagement adapté, garantissant la mobilité de tous les usagers et intégrant des matériaux respectueux de l'environnement. Les marches et obstacles devront être évités, les passages piétons facilement repérables et signalés sur les lignes de tram pour faciliter la traversée, la tête de pont devra également prendre en compte ces enjeux pour sécuriser les cheminements piétons.

« Je ne supporte plus les vélos qui ne contournent pas la place mais traversent la place au lieu de rester sur les lignes de vélo/bus alors que la place est souvent surchargée ». *(Site de la participation)*

« Les vélos arrivants de rive gauche prennent de la vitesse en tête de pont en direction de l'avenue tiers, ce qui est très accidentogène et dangereux pour les piétons de la place. ». *(Forum participatif)*

« Comment fait un piéton pour aller sur les quais des Queyries quand il traverse le pont sur le trottoir de droite ? Ils n'iront pas sur la place, traverser vers le tram et revenir. ». *(Site de la participation)*

# Les enjeux liés aux piétons

## RÉPONSE DE BORDEAUX MÉTROPOLE

La commande politique est de sécuriser les cheminements piétons et vélos, en séparant les flux notamment.

Le cœur de place et les terrasses sont ainsi des espaces dédiés prioritairement aux piétons.

Les cheminements piétons et vélos seront différenciés par des revêtements de natures différentes et des nivellements différents.

Des passages piétons pourront être marqués sur les pistes cyclables afin de rappeler la priorité des piétons sur les vélos.

Sur les quais, la position de la bande plantée d'arbres après le cheminement piétons et vélos se justifie par des raisons géotechniques, afin d'assurer une distance suffisante entre les arbres et le mur de soutènement, et ainsi d'assurer la pérennité structurelle du mur (effet levier en cas de tempête et racines).

Pour rappel, la traversée des voies de tramway doit répondre aux règles nationales de sécurité d'exploitation du tramway. Le tramway est prioritaire sur les autres modes de déplacement.

La traversée des voies de tramway dans la continuité des quais Deschamps et Queyries doit remplir les conditions de sécurité liées à l'exploitation du tramway.

Les règles de sécurité ont amené à réaliser le rapprochement des traversées piétons et vélos au plus près de l'arrêt de tramway, là où la vitesse du tramway est réduite. La traversée existante du tramway au niveau de la tête de pont sera ainsi dédiée aux vélos. Une seconde traversée sera créée pour les piétons à proximité de la station de tramway.

Le marquage de passages piétons sur les voies de tram est quant à lui interdit par la réglementation, le tram étant prioritaire par rapport aux piétons, aux vélos...

# Les enjeux liés à la voiture et aux stationnements

L'interdiction de la circulation automobile autour de la place a été expérimentée à partir de février 2022, puis pérennisée en septembre 2022. Certains participants soulignent l'effet positif que la suppression des voitures a eu sur l'ambiance de la place. Des participants ont exprimé une volonté d'aller plus loin dans la pacification en piétonisant également les rues adjacentes, notamment pour favoriser la liaison aux Allées Serr.

Néanmoins, quelques interrogations et points de vigilances ont été exprimés lors du forum participatif et sur le site internet de la participation. Les habitants de la place souhaiteraient qu'on leur permette l'accès en voiture à la place pour le déchargement de leur véhicule, qu'on facilite les déplacements pour les personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité, et qu'on maintienne et sécurise les bornes de rechargement pour véhicules électriques. La réduction du stationnement rue Sem, au profit de l'aire de régulation des bus et cars, est également notée avec inquiétude, au vu de l'offre de stationnement jugée déjà réduite dans le quartier.

Enfin, la mise en place d'arrêts minute a été jugé nécessaire et pertinente sous conditions que le principe soit respecté de tous et contrôlé.

« Pourquoi ne pas créer un arrêt minute pour permettre le déchargement en quelques minutes de courses alimentaires ou autres choses lourdes pour les habitants de la place ». *(Site de la participation)*

« Où vont se garer les riverains avec la suppression de nombreuses places ? ». *(Forum participatif)*

« il est inimaginable que l'offre de bornes soit réduite [...] alors que les résidents de ce quartier n'ont souvent pas de parking pour un branchement à la maison ». *(Site de la participation)*

# Les enjeux liés à la voiture et aux stationnements

## RÉPONSE DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Le maire exerce la police de la circulation. Il régleme notamment l'arrêt et le stationnement des véhicules, ainsi que la desserte des immeubles riverains. Toute décision relative à la circulation et au stationnement relève donc du maire. L'interdiction de la circulation automobile sur la place est un invariant du projet, arbitré par les élus bordelais et métropolitains.

Les bus en régulation (arrêt > 10 minutes) stationnent aujourd'hui sur la place ou sur les quais. Afin de libérer ces espaces, pour créer des cheminements sécurisés pour les piétons et les vélos et améliorer l'esthétique des lieux, il a été décidé de les déporter à proximité, sans pénaliser de nouveaux riverains. La rue Sem a été la solution privilégiée.

Quant aux stationnements motos, ils sont aujourd'hui localisés rue Honoré Picon, La proposition de créer des stationnements motos rue Sem sera étudiée.

Le repositionnement des bornes de recharge électrique est en cours de réflexion avec la mairie de quartier. Les bornes seront repositionnées dans le quartier, hors périmètre de la place et des quais.

# La question des flux et du plan de circulation

L'interdiction de circuler en voiture sur la place est maintenant bien intégrée par une majorité d'usagers. En revanche, des participants ont exprimé des difficultés pour certains riverains à accéder facilement à leur logement sans devoir effectuer de longs détours, ou rencontrer des situations d'engorgement. Le secteur semble de plus en plus compliqué pour circuler en voiture, des contributeurs ont suggéré des améliorations à effectuer aux alentours de la caserne des pompiers ou de la rue Calvimont pour faciliter l'accès des riverains à leur domicile.

Des propositions de déviation et d'amélioration de la signalétique ont été faites par les participants pour favoriser l'interconnexion avec les autres quartiers de la bastide, ainsi que le respect des priorités et des usages.

« Malgré la volonté affichée d'apaiser la place Stalingrad, le sens de circulation des rues Madère et Lafon oblige beaucoup de véhicules à passer par la place Stalingrad pour rejoindre l'avenue Thiers ».  
*(Site de la participation)*

« La solution la plus courageuse, c'est de faire dévier les voitures par l'allée de Serr, puis de traverser le quartier le long de l'église pour revenir sur la rue de la Benauge ».  
*(Site de la participation)*

# La question des flux et du plan de circulation

## RÉPONSE DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Le maire exerce la police de la circulation. Toute décision relative à la circulation et au stationnement relève donc du maire.

Le plan de circulation actuel vise à encourager le transit des véhicules via la rue Sem, en décourageant la traversée du quartier via les ruelles adjacentes à la rue, et à limiter l'emprise des voiries sur la place.

Pour rappel, la traversée des voies de tramway doit répondre aux règles nationales de sécurité d'exploitation du tramway. Le tramway est prioritaire sur les autres modes de déplacement. La création d'une traversée des voies du tramway pour les véhicules au débouché du pont a ainsi été écartée car jugée accidentogène et incompatible avec une fréquence de tramway de 2 min 30.



## II. LE CADRE DE VIE ET LA VEGETATION

La concertation a ouvert un espace d'échanges permettant :

- de présenter les aménagements paysagers prévus dans le cadre du projet,
- d'évoquer le sentiment d'insécurité aujourd'hui perçu par les habitants,
- d'échanger sur les attentes des habitants de la place et du quartier concernant l'animation de la place en tant que lieu de vie.

Les sous-thématiques abordées dans cette partie sont les suivantes :

- **La question de la végétalisation de la place**
- **Les futurs équipements de la place**
- **Le sentiment perçu d'insécurité**
- **L'animation de la place en tant que lieu de vie**



# La végétalisation de la place

Tous les contributeurs s'accordent sur le fait que la place Stalingrad est aujourd'hui très minérale. Tous perçoivent la place comme un îlot de chaleur en période estivale, malgré la présence d'arbres. Dès lors, le projet de végétalisation a été très bien accueilli par les citoyens qui sont convaincus qu'un travail sur la végétalisation et la dés-imperméabilisation de la place rendra cet espace plus agréable à vivre et permettra de lutter contre les fortes chaleurs de l'été.

Pour autant, plusieurs contributeurs ont exprimé des craintes concernant les choix paysagers qui seront faits. En effet, selon eux, la création d'espaces clos et/ou de bosquets d'arbustes serait propice à des comportements inciviques (agressions, squat, etc.). Pour pallier cette problématique, les contributeurs suggèrent que les aménagements paysagers privilégient l'installation d'une végétation basse qui permette d'avoir une vision globale de la place.

De plus, certains contributeurs se sont interrogés sur la capacité de la Métropole et de la Ville à réellement entretenir et gérer les futurs espaces verts.

## RÉPONSE DE BORDEAUX MÉTROPOLÉ

La demande de strate basse laissant filer le regard rejoint la commande politique et guidera le choix de la palette végétale plantée sur la place.

Les fosses d'arbres sur la place seront agrandies afin de permettre aux arbres de se développer davantage.

« Végétalisation de la place afin qu'elle ait un rôle de lieu de vie et pas de lieu de passage. La place est aujourd'hui trop minérale ». *(Site de la participation)*

« Les jardinières et autres espaces plantés créent des problèmes d'insécurité. » *(Forum participatif)*

« Quelles seront les modalités de gestion et d'entretien prévus sur les espaces verts ? » *(Forum participatif)*

« Je suis pour le projet que vous proposez sur la place avec plus d'espaces verts, des arbres pour s'abriter de la chaleur l'été » *(Site de la participation)*

# Les futurs équipements de la place

Pour la majorité des contributions, la place Stalingrad manque de mobilier urbain qui invite les usagers des transports en commun, les piétons et les habitants du quartier à s'asseoir, à se détendre, à profiter du temps qui passe, à envisager la place comme un espace de vie et de loisirs.

Pour les participants au forum des contributions travailler sur le choix d'un mobilier urbain adapté serait un moyen de valoriser la place et de renforcer son identité. Par exemple, les participants ont proposé l'ajout de bancs, l'installation de fontaines à eau, de modules de jeux pour les enfants, de tables de pique-nique, ou d'un kiosque pouvant vendre de la presse, des boissons, servir d'office de tourisme ou encore offrir un lieu de danse.

## RÉPONSE DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Au stade avant-projet présenté, le mobilier n'est pas encore défini. Il est noté l'attention à porter sur le choix esthétique de ce mobilier pour marquer l'identité de la place. Il sera défini avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Les études à venir prendront en compte la demande de davantage de bancs, notamment à proximité des arrêts de bus et de cars, d'une boîte à lire. Des fontaines à boire sont bien prévues sur la place.

Des réservations sont prévues afin d'accueillir des installations permettant des expositions temporaires de photographies.

La fréquentation de la place rend difficile la possibilité de réserver à une aire de jeux une surface suffisante, en raison de la circulation automobile et tramway avoisinante.

« Il faut des bancs pour que ce ne soit pas juste une zone de transit ». (Site de la participation)

« Il pourrait être pertinent de fixer tables et chaises sur la place et également de fixer une petite aire de jeu pour jeunes enfants ». (Site de la participation)

# Le sentiment actuel d'insécurité sur la place

Plusieurs contributeurs et participants ont manifesté un sentiment d'insécurité sur la place à certaines heures de la journée / nuit. Selon certains riverains la place est perçue comme « mal fréquentée », certains ont témoigné d'agressions déjà vécues. Les bancs disposés sur la place seraient généralement occupés par des sans-abris, limitant leur utilisation par les autres usagers.

De ce constat, les contributeurs craignent que ce sentiment et ces phénomènes de stagnation sur l'espace public ne soient amplifiés par des aménagements incitant à rester sur place comme des bancs ou des tables, et que la végétalisation obstrue la visibilité, ce qui faciliterait les agressions.

Par conséquent, usagers et riverains préconisent des aménagements ne favorisant pas la création de zones isolées, la mise en place de caméras de vidéosurveillance et des modalités permettant le signalement de problèmes d'insécurité sur la place ou le réseau TBM (kiosque, ou présence de médiateurs).

## RÉPONSE DE BORDEAUX MÉTROPOLE

La demande de strate basse laissant filer le regard rejoint la commande politique et guidera le choix de la palette végétale plantée sur la place.

2 caméras de vidéosurveillance seront prochainement installées sur la place à proximité de l'Avenue Thiers, en plus de celle existante à la sortie du pont de pierre.

« Rendre le lieu plus sécurisé car il est parfois mal fréquenté ». *(Site de la participation)*

« Il faudrait mettre en place des caméras de vidéosurveillance sur la place Stalingrad ». *(Site de la participation)*

« La place Stalingrad est très mal fréquentée, surtout en soirée et les dimanches. ». *(Forum participatif)*

# L'animation de la place Stalingrad en tant que lieu de vie

Les participants ont partagé le constat que la place Stalingrad était essentiellement utilisée comme une zone de passage, permettant d'accéder aux transports en communs et à la traversée du pont. Tous partagent la volonté de la rendre plus animée et attractive, exprimant qu'en faire un lieu de vie serait peut-être une première réponse pour améliorer le sentiment de sécurité.

Pour se faire, plusieurs suggestions ont été formulées, telles que l'installation d'un kiosque à journaux ou un pavillon éphémère pouvant renseigner sur les activités touristiques de la rive droite. La proposition d'un marché aux fleurs est revenue à de nombreuses reprises lors du forum des contributions. Enfin des propositions ont été faites pour favoriser la tenue d'évènements plus festifs et culturels, tels que l'aménagement d'une esplanade pour la danse ou des pièces de théâtre de rue.

## RÉPONSE DE BORDEAUX MÉTROPOLE

La proximité d'un marché allée Serr, se tenant le vendredi après-midi, ne justifie pas la réservation d'espaces minéralisés pour accueillir un second marché sur la place. Néanmoins, une réflexion sera portée par la Ville de Bordeaux avec les commerçants pour envisager des animations et évoquer les attentes exprimées lors de cette concertation.

L'installation d'une borne foraine à proximité du Lion Bleu sera étudiée pour permettre la tenue d'animations légères à proximité.

« Il serait effectivement intéressant de faire un kiosque où l'on pourrait danser, notamment pour la fête de la musique ou pour le 14 juillet par exemple ». *(Site de la participation)*

« Pourquoi ne pas avoir un pavillon "intégré" sur la place, pour prendre un café, pour acheter de la presse... de la vie ». *(Site de la participation)*



### III. LES COMMERCES ET LES LOISIRS

La consultation des commerçants en particulier a permis d'aborder le sujet des emplacements dédiés au stationnement des livraisons, le déplacement des bus en régulation pour limiter les nuisances, le traitement de la végétation à proximité des terrasses en lien avec la quiétude des commerces, etc.

Les sous-thématiques abordées dans cette partie sont les suivantes :

- **Les effets des aménagements sur les commerces de la place**
- **Les stationnements livraison et transport de fonds**

# Les effets des aménagements sur les commerces de la place

Aujourd'hui, les commerces sont considérés par les citoyens comme un élément phare et central de la place. De ce constat et face aux futurs aménagements, certains s'inquiètent d'une perte de fréquentation pour les commerces due à la suppression de places de parking rue Sem, d'autant plus que certains considèrent que la situation des commerçants est déjà dégradée depuis l'interdiction de la voiture sur la place.

A l'inverse, d'autres soulignent que les aménagements sont une opportunité à plusieurs titres, d'abord parce qu'ils vont permettre d'améliorer l'accessibilité des commerces et ensuite, parce qu'ils permettront un aménagement plus qualitatif pour l'accueil des clients (confort des terrasses et végétalisation).

Dans les deux cas, les contributeurs s'accordent sur le fait que le projet doit conserver voire amplifier les terrasses existantes et travailler sur les aménagements paysagers pour créer davantage de confort pour la clientèle des commerces de bouche.

## RÉPONSE DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Les bandes végétalisées sur les terrasses seront retravaillées pour intégrer la demande de séparer davantage les terrasses des lieux d'attente des bus et cars. Des bancs seront également positionnés à proximité des arrêts afin de limiter l'usage inopportun des terrasses de café.

La Ville de Bordeaux proposera un temps d'échange avec les commerçants pour imaginer des temps d'animation sur la place et évoquer les attentes formulées lors de cette concertation.

« Les commerces de la place sont déjà morts, il faut justement leur offrir plus d'espace extérieur et de la visibilité ». *(Site de la participation)*

« L'interdiction du passage des voitures a fait du mal aux commerces. Plusieurs ont fermé. C'est un fait et c'est assez dommageable. Les commerces permettent une vie de quartier ». *(Site de la participation)*

« Il serait intéressant qu'un linéaire végétal puisse limiter les espaces d'attente des voyageurs et les terrasses. ». *(Atelier commerçants)*

# Le stationnement livraison et transports de fonds

La question du stationnement de véhicules motorisés sur la place demeure pour les commerces qui reçoivent au quotidien des livraisons acheminées par voiture ou par camion. Elle demeure également pour le transport de fond et les taxis qui peuvent encore accéder à la place.

Dès lors, au cours de la concertation, les commerçants ont questionné la prise en compte de ce besoin dans le projet de réaménagement. En effet, ils ont souhaité connaître le nombre, la localisation et le dimensionnement des places de livraison prévues ainsi que le règlement associé à l'utilisation de ces places de livraison.

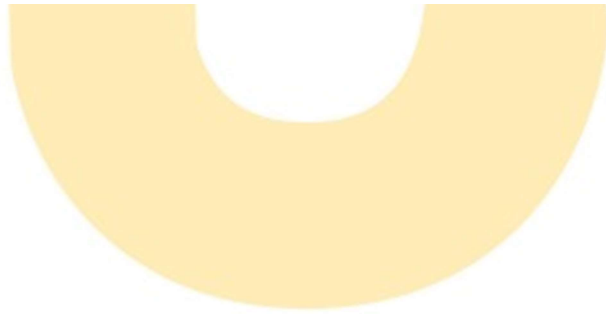
## RÉPONSE DE BORDEAUX MÉTROPOLE

3 places de livraison (7 à 9 m de long environ) et 3 places pour les convoyeurs de fonds sont prévues dans le projet, au stade avant-projet. La demande formulée de maintenir une place de livraison quai Deschamps peut être intégrée au projet.

L'accès à la place pour la livraison de marchandises relève du pouvoir de police de circulation du maire. Les commerçants seront informés de ces modalités de livraison par la Mairie.

« Les places de stationnement actuelles sont-elles devenues des places de manutention et de livraison ? » (Atelier commerçants)

« Parfois il y a plusieurs camions qui viennent nous livrer en même temps, souvent trois à la suite. Ces places de livraison sont-elles suffisamment grandes pour contenir deux camions ? » (Atelier commerçants)



## **IV. L'EVALUATION DE LA CONCERTATION**



# Les engagements de la charte nationale de la participation

Le 28 février 2022, Bordeaux Métropole a adhéré à la charte nationale de la participation du public. Celle-ci énonce 22 engagements que la Métropole s'engage à tenir sur chacune de ses concertations, en vue de promouvoir des participations vertueuses. Voici un résumé de l'évaluation qu'en fait Bordeaux Métropole, au sujet de la concertation « Réaménagement de la place Stalingrad à Bordeaux ».

Un engagement de la charte a été particulièrement bien respecté : **l'acceptation des divergences de points de vue** (engagement n°13). Plusieurs espaces étaient prévus pour que les citoyens expriment leurs arguments (forum, réunion commerçants, site internet et registres papier) et ces derniers sont mentionnés explicitement dans le présent bilan. De même, les points de vue ont été **traités de manière équivalente** (engagement n°19), et ont pu être entendus de tous durant la concertation, grâce au site internet qui les rendait visibles en direct et aux comptes-rendus des réunions qui ont été rendus publics.

Il ne s'agit pas d'une simple auto-évaluation de la part de Bordeaux Métropole. Un **questionnaire de satisfaction** a été distribué à la fin du forum du 1<sup>er</sup> février : il a été rempli par 45% des participants (ce qui est le taux habituel de retour). Or, 100% des répondants ont jugé que toutes les personnes qui souhaitaient s'exprimer ont pu le faire et que les organisateurs se sont montrés attentifs et à l'écoute de tous les arguments exposés par les participants.

**La nature du projet, ses enjeux et les besoins** auxquels il répond ont été présentés clairement (engagement n°1), à travers le dossier et les panneaux utilisés lors des deux réunions. **Le rôle et responsabilités de la Métropole et de la Mairie** y étaient identifiés clairement, ainsi que les invariants du projet (engagement n°2) : chaque participant pouvait savoir **ce qui était négociable et ce qui ne l'était pas** (engagement n°3) et quel **était le rôle de la participation** dans le processus décisionnel (engagement n°5).

Là encore, 100% des répondants au questionnaire ont estimé que la présentation du projet leur a permis d'en savoir davantage sur le projet et 85% ont estimé qu'elle était complète.

L'objectif de délivrer des **informations intelligibles, transparentes et complètes** (engagement n°6) semble également atteint, tant à travers le dossier que lors du forum (la présentation a été jugée claire par la totalité des répondants au questionnaire).

Il n'en reste pas moins que le projet de réaménagement de la place Stalingrad est un projet fortement contraint, du fait des études et des arbitrages déjà réalisés en amont (ceux-là avaient été soumis à de précédentes phases de concertation par la Mairie de Bordeaux). **L'expertise d'usage des participants**, qu'ils soient riverains, usagers de la place ou commerçants, a été reconnue (engagement n°7). Les **alternatives d'aménagement proposées par certains participants** ont été étudiées (engagement n°20) : nous espérons qu'ils comprendront les réponses qui leur ont été apportées par la Métropole et la Ville, même si elles ne répondent parfois pas à leurs attentes.

C'est le rôle du présent bilan. Il se veut représentatif des questions posées et des contributions exprimées par les participants ; il ambitionne également de **faire état, clairement, des réponses** que la Métropole entend apporter à chacune (engagement n°9) de façon à améliorer la légitimité des décisions qui seront prises (engagement n°10).



## V.LE CALENDRIER ET LE DEROULE DES TRAVAUX

Les sous-thématiques abordées dans cette partie sont les suivantes :

- **Le calendrier de travaux et le déroulé des travaux (phasage)**

# Le calendrier et le déroulé des travaux

Les citoyens ont formulé le souhait d'avoir une vision sur le déroulement du projet

## RÉPONSE DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Après février 2024  
Finalisation de l'étude  
d'avant-projet (AVP)  
tenant compte du  
bilan de la  
concertation

Juin 2024  
Adoption du bilan  
de la concertation  
réglementaire.

Octobre 2024  
Etude projet : plans  
détaillés des  
aménagement,  
estimations  
budgétaires  
précises.

Mi 2025  
Choix des entreprises de  
travaux après  
consultation.

Premiers travaux de  
désimperméabilisation et  
de plantations sur le cœur  
de la place



Bordeaux Métropole – Service GEMAPI

# Annexes

# Annexe 1 – Courrier d’invitation aux commerçants



## Invitation réunion d’information sur le projet de la place Stalingrad à destination des commerçants riverains

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet de réhabilitation de la place Stalingrad, qui devrait démarrer mi 2025, la concertation réglementaire se déploiera du 10 janvier au 28 février 2024. Un forum grand public se tiendra le 1<sup>er</sup> février 2024 à la Maison Cantonale.

Madame FREMY, maire adjointe en charge du quartier de la Bastide ainsi que Monsieur JEANJEAN adjoint au maire en charge de la nature en ville et des quartiers apaisés, ont souhaité rencontrer spécifiquement les commerçants riverains de la place Stalingrad avant la réunion publique du 1<sup>er</sup> février, ouverte à tous.

Ils vous convient donc le 24 janvier 2024 à 14h30 à la Maison cantonale, salle de la Bibliothèque, pour une rencontre de présentation et d’échanges, sur ce projet emblématique du quartier de la Bastide et de la ville de Bordeaux.

Françoise Frémy  
Maire adjointe du quartier de la Bastide

Didier Jeanjean  
Adjoint au maire en charge de la  
nature en ville et des quartiers  
apaisés

Le dossier de la consultation réglementaire est téléchargeable sur [participation.bordeaux-metropole.fr](https://participation.bordeaux-metropole.fr)

## Annexe 2 – Affiche et dossier de concertation



### CONCERTATION

#### RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE STALINGRAD

Du 10 janvier au 28 février 2024,  
donnez votre avis sur  
[participation.bordeaux-metropole.fr](http://participation.bordeaux-metropole.fr)



### CONCERTATION

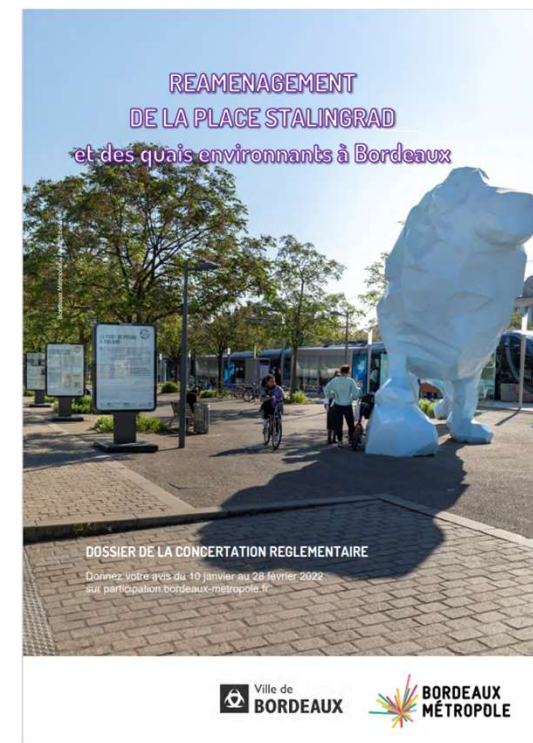
#### RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE STALINGRAD

Du 10 janvier au 28 février 2024,  
donnez votre avis sur  
[participation.bordeaux-metropole.fr](http://participation.bordeaux-metropole.fr)

#### RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE STALINGRAD

Du 10 janvier au 28 février 2024,  
donnez votre avis sur  
[participation.bordeaux-metropole.fr](http://participation.bordeaux-metropole.fr)

Participez au Forum des Contributions  
Jeudi 1<sup>er</sup> février de 17h30 à 20h - sur entrée libre  
Maison Cantonale de la Bastide - salle de spectacle  
20 rue de Châteauneuf



### REAMENAGEMENT DE LA PLACE STALINGRAD et des quais environnants à Bordeaux

#### DOSSIER DE LA CONCERTATION REGLEMENTAIRE

Donnez votre avis du 10 janvier au 28 février 2024  
sur [participation.bordeaux-metropole.fr](http://participation.bordeaux-metropole.fr)



[Cliquer ici pour consulter le dossier](#)